

LES NUITS DE L'ORIENTATION

Jeudi 21 novembre 2024
ROCHEFORT

Jeudi 5 décembre 2024
JONZAC

Règlement du Concours

« Top 3 des Meilleurs Influenceurs pour LA NUIT DE L'ORIENTATION »

Article 1 : Organisation

La Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime (CCI 17) organise un concours pour désigner les meilleurs influenceurs de LA NUIT DE L'ORIENTATION (NO). Ce concours se déroule dans le cadre des événements à Rochefort le 21 novembre 2024 et à Jonzac le 5 décembre 2024.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de Charente-Maritime uniquement âgés de 14 à 25 ans, qui souhaitent contribuer à la promotion de la Nuit de l'Orientation pour tenter de gagner une carte cadeau multi enseignes de 200 à 600 €.

Tout participant mineur doit avoir recueilli et obtenu une autorisation parentale préalable pour pouvoir participer au Concours, ainsi que l'accord de la diffusion de la proposition artistique dans les conditions prévues à l'article 8 du présent règlement. Cette autorisation parentale pourra être sollicitée par la CCI Charente-Maritime, qui pourra invalider la participation au Concours du mineur qui ne produirait pas l'autorisation parentale dans les délais requis.

Les concours des deux éditions de la Nuit de l'Orientation du 21 novembre à Rochefort et du 5 décembre à Jonzac sont ouverts du 30 septembre au 15 novembre 2024.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Il est possible de concourir seul(e) ou en équipe de deux personnes.

Il n'est pas possible de participer aux deux concours et de réaliser plusieurs vidéos.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, chaque influenceur doit :

- Créer sa vidéo d'invitation à la Nuit de l'Orientation de Rochefort ou de Jonzac, au format TIKTOK d'une durée idéale de 60 secondes (maximum 3 minutes).
- L'auteur de la vidéo respectera la plus stricte neutralité politique, confessionnelle ou raciale.
- Pour garantir le succès de la Nuit de l'Orientation et créer un environnement accueillant et stimulant pour tous les participants, nous vous invitons à soumettre des vidéos créatives et respectueuses. La CCI Charente-Maritime se réserve le droit de censurer toute vidéo dont le contenu pourrait porter atteinte à l'esprit de l'événement ou nuire à sa réputation. Assurez-vous que vos vidéos sont conformes aux valeurs de respect, d'inclusivité et de convivialité, et qu'elles encouragent un large public à participer. Nous comptons sur votre engagement pour faire de cette nuit un moment mémorable et fédérateur pour tous les participants.
- Pour être prise en compte la vidéo devra être postée en mode public sur votre compte personnel TIKTOK avec les mentions @nuit_de_lorientation_17 et le #NO2024JONZAC ou #NO2024ROCHEFORT
- Suivre notre compte TIKTOK @nuit_de_lorientation_17
- Obtenir le maximum de «likes» possibles.
- Faire preuve d'originalité et de créativité.

Article 4 : Objectif du concours

L'objectif est de démultiplier les interactions pour toucher un maximum de followers et les inciter à assister à la Nuit de l'Orientation 2024 de Rochefort ou de Jonzac et de faire gagner aux « 3 meilleurs influenceurs » des cadeaux exceptionnels (cartes cadeaux multi-enseignes de 200 à 600 €).

Article 5 : Critères de sélection des gagnants

La qualification va se dérouler en deux temps :

1. Le nombre de «likes» enregistrés : obtenir le maximum de « likes » pour être qualifié parmi les trois finalistes.
2. L'originalité de la vidéo : c'est un jury composé d'organisateur, de partenaires et de professionnels présents à la Nuit de l'Orientation, qui déterminera le classement des trois gagnants sur le critère d'originalité.

Article 6 : Lots à gagner

Pour chaque concours (Rochefort et Jonzac), trois prix seront remis selon le classement suivant :

- 1^{er} prix : une carte cadeau multi enseignes d'une valeur de 600 €.
- 2^e prix : une carte cadeau multi enseignes d'une valeur de 400 €.
- 3^e prix : une carte cadeau multi enseignes d'une valeur de 200 €.

Article 7 : Annonce des résultats

- Les 3 vidéos pour le concours de Rochefort et les 3 vidéos pour le concours de Jonzac ayant eu le plus de likes seront annoncées sur notre compte tiktok lundi 18 novembre 2024 avant minuit. Les gagnant(e)s seront contacté(e)s en message privé via leur compte tiktok. Sans réponse de leur part dans un délai de 48h, la CCI se réserve le droit de sélectionner un autre candidat.
- Les gagnant(e)s du concours de Rochefort seront annoncé(e)s lors de la Nuit de l'Orientation du 21 novembre à 20 h précises.
- Les gagnant(e)s du concours de Jonzac seront annoncé(e)s lors de la Nuit de l'Orientation du 5 décembre à 20 h précises.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les participants autorisent l'organisateur à utiliser à titre promotionnel leurs vidéos et les résultats obtenus sans que cela leur confère un droit à rémunération ou un avantage autre que le lot gagné.

Article 9 : Contact

Pour toute question relative au concours, les participants peuvent contacter la CCI 17 à l'adresse email suivante : b.lhumeau@charente-maritime.cci.fr

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement du Concours et m'engage à me conformer aux conditions de participation.

Fait à _____, le _____

Prénom, Nom : _____

Tél. : _____

Email : _____

Signature du participant(e) s'il a + de 18 ans ou des parents s'il est mineur, précédée de la mention «lu et approuvé» :

Règlement à retourner dûment complété et signé à :
b.lhumeau@charente-maritime.cci.fr

**La CCI Charente-Maritime attend vos créations pour les Nuits de l'Orientation de Rochefort et Jonzac !
SOYEZ ORIGINAUX ET TENTEZ DE GAGNER UNE CARTE CADEAU !**